

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	8	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	13	
La rubrique informative	15	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	22	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	24	

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

Mise en pages : Annick Gaudet

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 20 no 2
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

L'hiver s'accroche encore un peu; en ce début de printemps, le soleil, un peu plus fort chaque jour, finira bien par avoir raison des derniers centimètres de neige.

En ce début d'année, votre conseil municipal a procédé à l'achat d'une remorque usagée en excellente condition, au coût de 14 000 \$, pour nous permettre de transporter notre équipement sur nos différents chantiers, et ce, en tout temps de l'année. De plus, nous avons également autorisé l'achat d'une tête de débroussailleuse qui sera installée sur notre pelle mécanique, cet équipement nous permettra de procéder au déchetage des branches qui encombrant de plus en plus nos fossés; le coût de cette acquisition est de 21 000 \$, installation comprise.

Monsieur Guillaume Ratelle a été nommé au poste de directeur des travaux publics; il est entré en fonction le 7 avril dernier. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Concernant la Fête nationale des Québécois, cette fête se voudra de type familial; les renseignements pertinents à

cette activité seront communiqués sur le site Web de la Ville et sur la page Facebook des loisirs de Macamic.



N'oubliez pas d'inscrire, à votre agenda, la Fête des voisins qui aura lieu le samedi 6 juin; la Commission des loisirs remettra des paquets-cadeaux aux groupes ou aux quartiers qui désirent s'inscrire.

La séance du conseil municipal du 11 mai aura lieu à Colombourg, à la salle municipale, à 19 heures.

En terminant, soyons fiers de notre environnement et profitons-en pour fleurir davantage nos parterres et comme le mentionne Culturat, le bleu est à l'honneur.



Le maire,

Une signature manuscrite en bleu, qui semble être "Claude N. Morin".

Claude N. Morin

Informations municipales

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Que le règlement suivant a été adopté par la MRC d'Abitibi-Ouest :

Règlement No 01-2015 : « Constitution des quotes-parts - Règlement afin de prévoir les modalités de l'établissement des quotes-parts et ses dépenses et de leur paiement par les municipalités et territoires non organisés ».

Que le règlement ci-haut mentionné a été déposé au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Macamic au 70, rue Principale et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Macamic, ce 2 février 2015.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 11 mai 2015, à 19 heures, à la salle municipale du secteur Colombourg, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

46, 2^e Avenue Ouest
Lot 4 729 581
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre la construction d'une annexe au bâtiment secondaire détaché avec une marge de recul arrière de 0,15 mètre au lieu de 0,7 mètre tel que décrit au tableau 2 du règlement de zonage No 07-080 et ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 11 mai 2015, à 19 heures, à la salle municipale du secteur Colombourg au 705, 2^e-et-3^e Rang de Colombourg.

Donné à Macamic, ce 1^{er} avril 2015.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Comptes de taxes 2015



Veillez prendre note que les comptes de taxes ont été envoyés par la poste à la fin de janvier; si vous n'avez pas reçu votre compte, veuillez communiquer avec madame Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223.

Source : Joëlle Rancourt

Règlement concernant les refoulements d'égouts

À tous les propriétaires d'immeubles desservis par les réseaux d'égouts sanitaire, pluvial ou combiné (ancienne Ville de Macamic et quelques propriétés

de la paroisse de Macamic, 1^{re} Avenue – 2^e Rang). Nous vous rappelons l'existence du règlement No 04-041 contre les refoulements d'égouts; ce règlement précise, entre autres :

ARTICLE 3

Tout propriétaire d'immeuble doit installer une soupape de sûreté sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées de tous les appareils, notamment les renvois de planchers, les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans le sous-sol et les caves ainsi que sur les branchements qui reçoivent les eaux pluviales provenant de surfaces extérieures en contrebas du terrain avoisinant et adjacentes au bâtiment telles que les descentes de garage, les entrées extérieures ou les drains français. En tout temps, les soupapes de sûreté doivent être tenues en bon état de fonctionnement.

ARTICLE 6

Le présent règlement s'applique à tous les bâtiments érigés ou à être érigés dans la municipalité, quelle que soit la date de construction. Le texte intégral de ce règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture.

Rappel concernant les abris d'autos amovibles

Nous aimerions vous rappeler qu'il existe un règlement municipal concernant l'installation des abris d'autos amovibles; ce règlement stipule ce qui suit :



Chapitre 9.6

Tout abri d'auto amovible **est prohibé entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre**; il n'est autorisé que pour desservir un usage résidentiel et doit être localisé à une distance minimale de 1,0 mètre de la ligne de lot avant.

Vous devez démonter votre abri d'auto amovible **en entier**, soit la toile et la structure de métal; seuls les ancrages peuvent demeurer au sol.

De plus, il est interdit d'installer un abri escamotable ou abri d'été, entendu que ce type d'abri comporte une structure, un toit mais pas de parois latérales (murs); cependant, la présente interdiction ne concerne pas les pavillons de jardin, les gazebos et les abris en moustiquaire.

Un abri d'auto amovible doit être muni d'ancrages au sol installés de manière à ce qu'il résiste à la poussée du vent.

Les matériaux de revêtement extérieur doivent être opaques et d'une seule

couleur. Ils doivent être entretenus et maintenus en bon état.

Si vous avez besoin de plus de renseignements concernant ce règlement, vous pouvez nous joindre à l'hôtel de ville de Macamic, entre 8 heures et 12 heures et entre 13 heures et 16 heures 30, au 819 782-4604.

L'utilisation de l'eau potable

L'arrosage des pelouses et des jardins

Afin d'éliminer l'utilisation abusive de l'eau potable pour fin d'arrosage extérieur, des politiques d'arrosage sont établies selon les numéros civiques.

L'arrosage est permis durant la période du 15 mai au 1^{er} octobre entre 19 heures et 24 heures; il est interdit en dehors de ces périodes.

Les citoyens dont les résidences portent des numéros civiques pairs peuvent arroser les mardis, jeudis et samedis uniquement tandis que les citoyens dont les résidences portent des numéros civiques impairs peuvent arroser les mercredis, vendredis et dimanches.



De manière générale, seul l'arrosage manuel à l'aide d'un boyau d'arrosage muni d'une fermeture automatique est autorisé; cependant, les tourniquets et autres instruments commerciaux d'arrosage ainsi que les systèmes d'arrosage automatiques enfouis dans le sol sont autorisés en autant qu'ils soient utilisés de façon raisonnable.

Dans le cas de nouvelles pelouses, l'arrosage est autorisé tous les jours au besoin pendant 15 jours suivant l'installation.

Lavage des autos et autres véhicules



Le lavage des véhicules est permis tous les jours à n'importe quelle heure de la journée à la

condition d'utiliser un boyau muni d'une fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

Nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios, etc.

Il est interdit d'utiliser un boyau avec ou sans fermeture automatique pour

nettoyer les entrées d'autos, les trottoirs et les patios.

Nonobstant l'alinéa précédent, du 1^{er} avril au 15 mai, il est permis d'utiliser un boyau avec fermeture automatique pour nettoyer les entrées d'automobiles, les trottoirs et les patios. Le nettoyage est également autorisé lors de travaux de peinture ou de rénovation du pavage ou du bâtiment.

Le remplissage des piscines

Sauf en cas de force majeure, le remplissage des piscines est autorisé une seule fois par année, entre le 15 mai et le 1^{er} septembre, entre 19 heures et 6 heures.

Nonobstant l'alinéa précédent, le remplissage en dehors des heures précisées est autorisé à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine ou pour des besoins de mise en forme de la toile jusqu'à un



maximum de 30 centimètres de profondeur. (Règlement 04-046 et ses amendements).

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Chick Lit - t. 1 à 6
Amélie Dubois
- L'épicerie Sansoucy - t. 1-2
Richard Gougeon
- Un voisinage comme les autres - t. 4
Rosette Laberge
(Don Club Lions)
- Aux portes de l'éternité
Ken Follett
- Histoire du crime organisé à Montréal
1900-1980
Pierre de Champlain
- Le sursis
Sarah Bouchard
- Je me prends en main
Karine Larose
- Le gazon
Amélie Dubois
- Livre des records Guinness 2015
(Don Club Lions)
- Coup de maître - t. 3
Micheline Duff
- Le retour de l'oiseau-tonnerre t. 2
Anne Robillard
- Une justice à la dérive
Claire Bergeron
(Don Club Lions)
- Elle et lui
Marc Levy
- La mort mène le bal
Christine Brouillet
- Des nouvelles d'une p'tite ville
Mario Hade
- 500 expressions populaires sous la loupe
Georges Planelles
(Don Club Lions)
- S'aimer à l'européenne
Amélie Dubois
- Journal d'un disparu
Maxime Landry



**Bibliothèque municipale Desjardins
de Macamic**

819 782-4604, poste 274



Visitez-nous sur Facebook

Horaire d'ouverture

Lundi	14 heures à 16 heures 18 heures 30 à 20 heures 30
Mercredi	14 heures à 16 heures 18 heures 30 à 20 heures 30
Vendredi	18 heures 30 à 20 heures 30
Samedi	10 heures à 12 heures

**Activité porte ouverte :
un franc succès!**



Le samedi 7 février dernier a eu lieu l'activité porte ouverte de la Bibliothèque

municipale Desjardins de Macamic, dans une ambiance tout à fait conviviale. Près de 400 personnes sont venues découvrir cette nouvelle infrastructure au service de la population macamicoise et des environs; de ce nombre, plus d'une centaine sont devenus de nouveaux abonnés de notre bibliothèque.

Tout au long de cette journée, les bénévoles de la bibliothèque ont été à pied d'œuvre pour aider les visiteurs à se familiariser avec ce lieu à vocation culturelle. Lors de cet événement, un tirage a eu lieu : madame Nathalie Bossé a gagné une liseuse alors que monsieur Denis Parent a reçu un panier-cadeau. Ces deux prix de présence ont été offerts gracieusement par monsieur Jean-François Rondeau de la Pharmacie Jean Coutu.

Lors de cette activité, la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest a remis 200 sacs réutilisables aux visiteurs, leur permettant ainsi de transporter leurs livres plus aisément.

À toutes et à tous, un grand merci pour votre implication et votre présence lors de cette activité porte ouverte!

Support en informatique

Monsieur Daniel Rancourt est disponible à votre bibliothèque les mercredis de 14 heures à 16 heures, depuis le 1^{er} avril 2015, pour vous offrir un soutien en informatique sur différents systèmes



(ordinateur, tablette) et diverses applications (Internet, Picasa, livres numériques, etc.). Offre gratuite et ouverte à tous.

Concours Le Petit Prince



Dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, et pour rendre hommage à Antoine de Saint-Exupéry, votre bibliothèque se joint au Réseau BIBLIO pour vous inviter à participer, du 1^{er} au 25 avril 2015, au concours Le Petit Prince. Le tirage aura lieu le 11 mai. Les détails du concours sont disponibles à votre bibliothèque.

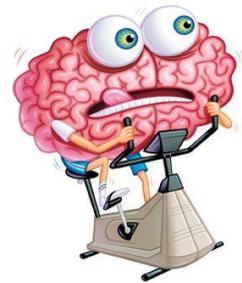
Semaine de l'action bénévole

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole qui aura lieu du 12 au 18 avril 2015, le Comité bibliothèque Macamic tient à souligner l'apport important de ses bénévoles au bon fonctionnement de la bibliothèque et de son développement. Un merci tout spécial à nos nombreux bénévoles et à la relève.



Gym cerveau

Votre bibliothèque s'associe à la démarche M.A.D.A. afin de vous offrir le programme Gym cerveau. Ce sont des ateliers stimulants d'une durée de deux heures qui s'adressent aux personnes de 50 ans et plus désireuses de maintenir et même de stimuler leur activité cérébrale; cela permet en outre de créer des liens avec d'autres personnes de la communauté.



Il faut s'inscrire pour pouvoir participer aux ateliers qui sont gratuits. Pour information, contactez Ève Babineau au 819 782-4604, poste 274. Il faut un minimum de 10 inscriptions pour débiter l'activité, mais le nombre de places sera limité à 20 personnes.

Endroit : Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic (nouvelle bibliothèque)

Horaire : Jeudi de 13 heures à 15 heures, dès le 16 avril 2015

Venez stimuler vos neurones! Plus on est de fous, plus on rit.

Club de lecture pour adultes



Afin de profiter pleinement des installations de la nouvelle bibliothèque et de sa sélection de

livres grandissante et afin de partager l'amour que l'on porte à la littérature, le Comité bibliothèque Macamic souhaite mettre en place un club de lecture pour adultes dès le 17 avril, à 19 heures, à raison d'une fois par mois. Pour la première rencontre, apportez votre ou vos livres coup de cœur.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Ève Babineau au 819 782-4604, poste 274.

CACI



Le CACI (Centre d'accès communautaire à Internet) de votre bibliothèque est un service permettant d'utiliser des ordinateurs publics branchés à Internet afin d'y effectuer diverses tâches comme de consulter ses courriels, accéder aux réseaux sociaux, faire des recherches, regarder des vidéos, lire les journaux en

ligne, etc. Un réseau WIFI gratuit est également disponible pour les portables et les appareils mobiles.



Pour utiliser ce service en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, vous devez vous procurer une **carte d'accès magnétique**, moyennant un dépôt remboursable de 20 \$, à la réception de l'hôtel de ville de Macamic située au 70, rue Principale pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

Votre carte d'accès vous permettra d'utiliser le CACI 7 jours/7, 24 heures/24.

Dons de livres

Veillez prendre note que vous pouvez faire don de vos livres à la bibliothèque. Nous acceptons les livres en bon état de moins de 10 ans pour la littérature adulte et de moins de 20 ans pour la littérature jeunesse. Vous pouvez venir porter vos dons aux heures d'ouverture régulières de la bibliothèque. Nous vous remercions à l'avance de votre générosité.



Thématiques mensuelles

La Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic innove en adoptant une thématique différente chaque mois. En lien avec la thématique choisie, une sélection de livres, des suggestions de sites Web à visiter, des conseils et plus encore seront mis à votre disposition sur une table aménagée à cet effet. Venez visiter la table thématique pour en apprendre davantage.



Alors que mars s'est vu attribuer le thème du Défi 5-30, avril sera associé à la Journée du livre et du droit d'auteur (livres coup de cœur, Festival Scholastic...), mai, au mois de l'arbre, (distribution de pousses d'arbres, semences, jardinage, échange de semis, etc.) et juin, à la famille.

Suivez-nous sur Facebook ou informez-vous à votre bibliothèque pour les détails, les dates et les heures.

Source : Comité bibliothèque Macamic

Nouveautés à la bibliothèque (Colombourg)

- Colère ardente
Richard Castle
- À l'aube du grand amour
Nora Roberts
- Terrible trafic
Kathy Reichs
- Garfield - tomes 53 et 54
- Cœur de glace
Richard Castle
- Elle et lui
Marc Levy
- Nursing sisters
Marylène Pion
- Faut marier Héléna
Micheline Dalpé
- L'exode de Marie
Micheline Dalpé
- Les 60 meilleures recettes du monde



Noëlla Royer
Responsable biblio Colombourg

La page communautaire

Jardin communautaire

Le printemps s'approche tranquillement, les responsables du jardin communautaire souhaiteraient avoir tous les espaces du jardin occupés cet été; quelques terrains restent libres et nous aimerions que ceux-ci soient remplis cette année. Appelle-nous si tu es intéressé à faire du jardinage, du social ainsi que de nouvelles rencontres.



Bienvenue spéciale à la relève.

Les responsables du jardin communautaire

Diane et Lucien
819 782-4871

Fermières de Colombourg

Réunion des Fermières de Colombourg le 2^e mardi de chaque mois, à 13 heures. Venez nous visiter.

Source : Noëlla Royer

Brunch fête des Mères à Colombourg

Il y aura un brunch pour la fête des Mères le 10 mai, après la messe; le brunch commencera vers 11 heures. Pour réservation, appelez Madeleine Poulin au 819 333-6817 ou Noëlla Royer au 819 333-4466.



Venez en grand nombre.

Source : Noëlla Royer

Cercle de Fermières de Macamic

Il y aura une journée porte ouverte au nouveau local du Cercle de Fermières de Macamic (ancien local de la bibliothèque) le mercredi 29 avril, à compter de 14 heures. Il nous fera plaisir de vous présenter nos différentes réalisations et de répondre à vos questions.

Bienvenue à tous et au plaisir de vous accueillir.

Source : Rachel Collard, présidente



Le Club de patinage artistique de Macamic
présente son **45^e spectacle annuel**

La boîte à souvenirs

Samedi **18 avril 2015**

2 représentations **13 h et 19 h**

Billets en pré-vente **Jusqu'au 13 avril** auprès des patineurs,
au Dépanneur 111 inc. ou au bureau administratif
du Centre Joachim-Tremblay.

Coût des billets :

Adulte (12 ans et +) :

10 \$ en pré-vente / 12 \$ à l'entrée

Enfant (4 à 11 ans) :

7 \$ en pré-vente / 9 \$ à l'entrée

(3 ans et -) : gratuit

Rubrique informative

Semaine du grand nettoyage

Vous désirez vous départir de gros rebuts et d'articles encombrants, profitez des journées du grand nettoyage, le mercredi 13 mai 2015 pour les secteurs de l'ancienne paroisse de Macamic et de l'ancienne Ville de Macamic; pour le secteur Colombourg, la collecte se fera le jeudi 14 mai 2015.



Pour être assuré d'une collecte, vous devez donner votre nom et votre adresse au plus tard le mardi 12 mai 2015, au bureau de l'hôtel de ville, au 819 782-4604, poste 228 (boîte vocale).

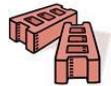
NE SERONT PAS RAMASSÉS :

Veillez noter que les pneus doivent être séparés des jantes.

- ◆ pneus d'un diamètre plus grand que 48 pouces
- ◆ tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu
- ◆ huile
- ◆ peinture
- ◆ branches
- ◆ foin



- ◆ solvants
- ◆ matériaux de construction, de rénovation et de démolition (ex. bardeaux d'asphalte)
- ◆ animaux morts
- ◆ armes à feu et munitions
- ◆ plastiques d'ensilage
- ◆ poches de grain
- ◆ ciment
- ◆ briques
- ◆ résidus domestiques dangereux



Ne pas oublier de mettre vos ordures dans des boîtes ou des sacs au bord du chemin la veille de la collecte.

Départ de madame Suzanne Champagne

Au service de la Ville de Macamic à titre de préposée aux espaces verts depuis mai 2011, madame Suzanne Champagne quitte son poste afin de relever de nouveaux défis. Nous désirons la remercier chaleureusement de son bon travail et tenons à lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouveaux projets.

Source : Denis Bédard, dir. général

OFFRE D'EMPLOI



Poste : Préposé aux espaces verts
emploi saisonnier, 15 à 20
semaines annuellement

Service : Loisirs - Coordonnateur :
Pier-Olivier Cotnoir

DESCRIPTION

Sous l'autorité de la chef d'équipe, le préposé aux espaces verts doit effectuer des tâches reliées à l'entretien et à l'aménagement des espaces verts telles que planifiées par la municipalité.



TÂCHES

En collaboration avec la chef d'équipe et sans limiter la description des tâches à être effectuées, il s'agit, entre autres :

- ✚ Effectuer le désherbage et le nettoyage des plates-bandes, des boîtes à fleurs, des autres espaces verts et des aires de jeux;
- ✚ Tailler les arbres et les arbustes selon les besoins;
- ✚ Appliquer les engrais et les herbicides requis;
- ✚ Fertiliser au besoin;
- ✚ Planter des arbres, des arbustes et des fleurs;
- ✚ Procéder à l'arrosage et à l'enlèvement de tourbe, lorsque requis;
- ✚ Tondre et débroussailler, lorsque nécessaire;
- ✚ Effectuer toute autre tâche connexe demandée.

EXIGENCES MINIMALES

- ✚ Doit être en bonne forme et en mesure de travailler physiquement;
- ✚ La personne retenue doit

posséder un permis de conduire de classe 5 et idéalement un véhicule automobile;

✚ Expérience dans le domaine de l'horticulture ou l'entretien paysager peut constituer un atout.

RÉMUNÉRATION

Le taux horaire est en fonction de la politique salariale de la municipalité et les heures normales de travail sont de 30 à 40 heures par semaine.

Si cet emploi vous intéresse, veuillez adresser votre curriculum vitae avant le 24 avril 2015, 16 heures, à :

Monsieur Pier-Olivier Cotnoir
 Ville de Macamic
 70, rue Principale
 Macamic (Québec) J0Z 2S0
 Courriel :
 pocotnoir.macamic@mrcao.qc.ca
 Télécopieur : 819-782-4464

Note : Ce poste est offert aux hommes, aux femmes et aux étudiants. L'emploi de la forme masculine est utilisé pour alléger le texte.

N.B. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Vandalisme, une réalité!

On peut décrire le vandalisme d'acte de destruction ou de détérioration envers les biens d'autrui ou les biens publics et il implique presque irrémédiablement des coûts de restauration ou de remplacement.

Le vandalisme est une réalité à Macamic comme dans plusieurs autres villes; à titre

d'exemple, le panneau installé au quai municipal a été l'objet d'un tel acte; pour le remplacer, il en coûtera un minimum de 255 \$ plus les frais d'installation.

Nous comptons sur la bonne collaboration de tous, car le respect des biens d'autrui et des biens publics est l'affaire de tous les citoyens.

**Source : Annick Gaudet
 Inspectrice municipale adj.**



Service de garde scolaire Les Aventuriers

Saviez-vous qu'il y a un service de garde pour les enfants fréquentant l'école de Colombourg?



Dans le but de faciliter l'horaire chargé des parents, je m'appelle Isabelle Brochu et j'offre le service de garde scolaire pour les enfants de Colombourg.

Pour l'année scolaire à venir, soit 2015-2016, il y a quelques places libres, temps plein, partiel et occasionnel.

Communiquez avec moi, Isabelle, dès maintenant.

Pour information : 819 333-3768

Au plaisir de vous rencontrer!

Source : Isabelle Brochu
Éducatrice

Montée Ados 2015

Remerciements

L'équipe de la Montée Ados remercie le Club Lions de Macamic et la Pharmacie Jean Coutu pour leur généreuse commandite, sans oublier les Fermières de Macamic qui ont bien voulu participer au tirage pour les jeunes ayant participé à la journée Montée Ados en leur offrant un tablier unique.



La gagnante est Émilie Beauchamp.

Retrouvez votre cœur d'ado

L'équipe de la Montée Ados de l'Abitibi-Ouest vous invite à venir vivre l'expérience qui a été vécue lors de la dernière journée; ils animeront la messe du dimanche 12 avril, à 11 heures; par

après, l'équipe vous invite à venir partager le repas chaud et le dessert au sous-sol de l'église de Macamic (5 \$ par personne); suivra la présentation de la pièce de théâtre et l'entretien (via Skype) avec monsieur Daniel Paradis, un gars de chez nous, fondateur du mouvement Présence Compassion qui œuvre auprès des sans-abri de Montréal.

Bienvenue!

Madame Diane Paradis
Responsable de la Montée Ados

Info-loisirs



Activités du Centre Joachim-Tremblay

- Patinage libre
- Patinage parents-bambins
- Hockey libre



- 4 contre 4 – Hockey mineur de La Sarre
- Camp de printemps – Club de patinage artistique de Macamic

Fermeture de la glace prévue au cours de la semaine du 18 au 22 mai pour la période estivale.

Activités de soirée au pavillon Le Séjour

Mardi et jeudi à partir de 19 heures

- Ping-pong
- Badminton



Activités de piscine au Centre St-Jean de Macamic (Sanatorium)

Jeudi et samedi

- Bains libres pour tous
 - Jeudi 18 h à 19 h
 - Samedi 11 h à 12 h
- Bains parents-enfants (13 ans et -)
 - Samedi 10 h à 11 h
- Aquaforme
 - Jeudi 19 h à 20 h



À venir/À surveiller

- Camp de jour Les Petits Castors rusés – Été 2015
- Club de soccer les Lions de Macamic - Été 2015
- Nuit blanche à la Maison des jeunes



*** Pour le camp de jour et le soccer, nous vous invitons à surveiller les communications qui seront transmises via les écoles ou publiées sur le site Web de la Ville de Macamic et sur les pages Facebook Ville de Macamic et Loisirs Macamic **à partir de la mi-avril.**

**La Fête des voisins :
Le compte à rebours est amorcé**

Les citoyens de Macamic sont invités à se réunir avec leur voisinage pour célébrer la Fête des voisins



qui aura lieu le samedi 6 juin prochain.

La Fête des voisins a pour principal objectif de rapprocher les citoyens vivant dans un même milieu.

Le site Web de la Fête des voisins contient des informations et des suggestions d'activités à faire entre voisins : www.fetedesvoisins.qc.ca.

Les 10 premiers organisateurs d'une Fête des voisins inscrits se verront offrir un panier-cadeau d'une valeur approximative de 100 \$, gracieuseté de la Commission des loisirs de Macamic. Certaines conditions s'appliquent.

Retour sur les activités passées

Hockey Desjardins : Le Hockey Desjardins s'est terminé le mercredi 11 mars dernier. L'activité a été un franc succès avec une moyenne de 20 à 25 participants âgés de 7 à 17 ans à chaque pratique.



Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement tous les jeunes et leurs parents pour leur participation, la

Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest pour sa participation financière ainsi que les entraîneurs et assistants pour leur excellent travail : messieurs Marco Desforges, Jules Turcotte, Marc-Olivier Julien et Bradley St-Pierre.

Fort en famille : Dans le cadre du concours Fort en famille - Volet municipalité qui a eu lieu le 1^{er} mars dernier, au coin de la 1^{re} Rue Ouest et



de la 7^e Avenue Ouest, c'est entre 30 et 40 Macamicoises et Macamicois (parents et enfants) qui ont participé au défi. Nous vous remercions de votre contribution et vous invitons à visiter notre page Facebook Loisirs Macamic pour y voir le "Fort"midable fort.

Glissade en famille : Le 15 mars dernier se tenait la journée de la glissade en famille du côté nord du Centre Joachim-Tremblay.

L'activité a été un franc succès en accueillant entre 30 et 40 personnes. Un service de chocolat chaud était offert sur place pendant l'activité.



Bouge dans ton élément : Pendant le mois de février dernier, les bambins de 0 à 5 ans ont eu l'opportunité de participer au programme Bouge dans ton élément qui vise à exercer la motricité globale des tout-petits à travers une série d'obstacles variés. L'activité a accueilli une vingtaine de participants divisés en deux groupes d'âge qui ont eu droit à quatre séances par groupe pour un total de huit séances.



Les organisateurs tiennent à remercier Action-Santé Abitibi-Ouest pour le prêt des équipements.

Information

Pour les horaires, les frais de participation ou pour toute autre information concernant les activités, veuillez visiter le www.villemacamic.qc.ca ou les pages Facebook Ville de Macamic ou Loisirs Macamic. Vous pouvez également nous rejoindre par téléphone au 819 782-4604, poste 230 ou 231.

Source : Pier-Olivier Cotnoir
Coordonnateur en loisirs

Le calendrier des activités

<u>Avril</u>	13	Réunion du conseil municipal à 19 heures
<u>Mai</u>	3	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter; nous soulignerons la fête des Mères.
	11	Réunion du conseil municipal à 19 heures à la salle municipale du secteur Colombourg
<u>Juin</u>	7	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter; nous soulignerons la fête des Pères
	8	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures

Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures

19 heures à 20 heures 30

Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Mercredi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30

Samedi : 10 heures à 12 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 11 juin 2015, **la date limite pour apporter vos textes est le 15 mai 2015**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	Poste
Monsieur Claude N. Morin	Maire	270
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Guillaume Ratelle	Directeur des travaux publics	224 ou 239
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe à temps partiel	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet à temps partiel	225

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Coordonateur en loisirs	Monsieur Pier-Olivier Cotnoir	230
Animateur en loisirs	Monsieur Marco Desforges	231
Bureau de service	Messsieurs Jean Morin et Janick Brière-Auger	234
Madame Lucette Bastien	Resp. des 2 bingos hebdomadaires à temps partiel	231
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232

BIBLIOTHÈQUES

Madame Ginette Labbé	Responsable bibliothèque de Macamic	274
Madame Noëlla Royer	Responsable bibliothèque de Colombourg	819 333-5783

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique :	macamic@mrcao.qc.ca
Site Internet :	www.villemacamic.qc.ca